



Installer des doubles vitrages sur châssis existants, c'est possible !

→ Description du procédé Renover

- enlèvement des vitrages existants
- élargissement de la bâtée
- pose et calage des doubles vitrages
- pose des lattes extérieures à peindre par le client
- étanchéité : double joint de silicone
- notre travail et les vitrages sont garantis 10 ans

→ Comment bien prendre les mesures ?

1/ Munissez vous de la fiche de mesurage au verso

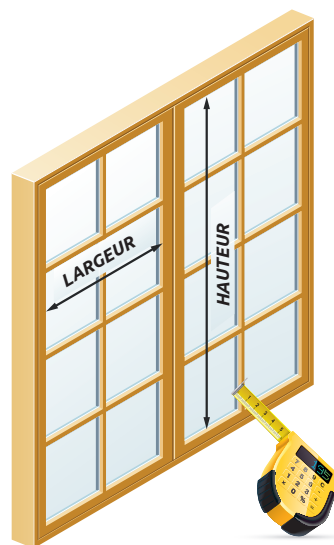
2/ Inscrivez le nom des pièces (ex : chambre)

3/ Mesurez la largeur et la hauteur de la vitre vue de l'intérieur (entre les moulures) et notez-les sur la feuille de mesurage. N'oubliez pas d'indiquer le nombre de vitres qui correspond à cette mesure (ex : x-2 pour le schéma explicatif)

4/ Mentionnez également par la lettre F ou O les châssis Fixes ou Ouvrants

5/ Indiquez aussi si vous avez des formes cintrées

6/ Merci de remplir l'encart «Renseignements» afin d'avoir vos coordonnées



→ Pour votre devis :

- remplissez le plus clairement possible votre fiche
- n'oubliez pas de nous donner votre numéro de téléphone et votre adresse
- envoyer la fiche à l'adresse suivante :

RENOVER sprl
Brusselsesteenweg, 416
3090 OVERIJSE

ou par fax au 02/731 14 82

- pour nous contacter : par téléphone au **02/731 18 04**
par mail à **info@renover-sprl.com**

Visitez notre site www.renover-sprl.com



